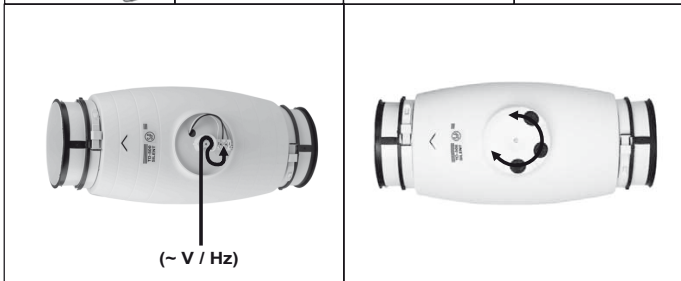
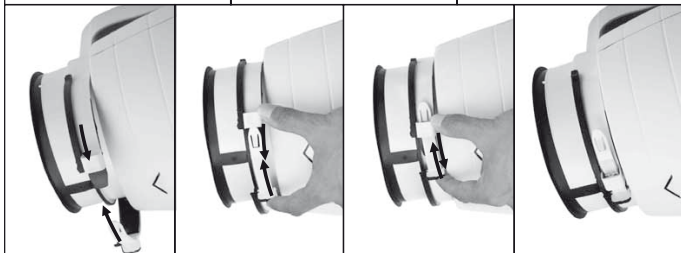
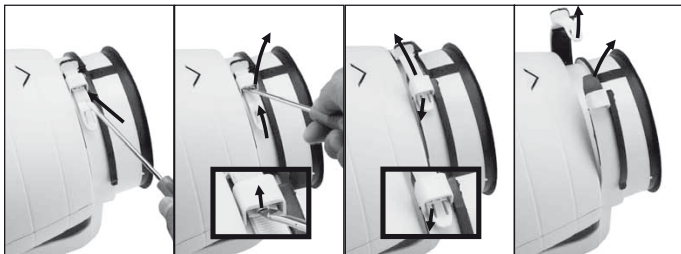




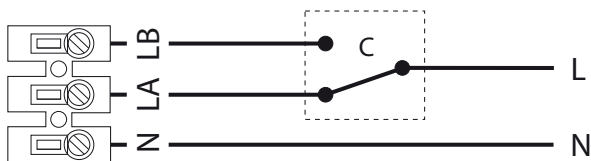
NOTICE

SERIE TD-SILENT

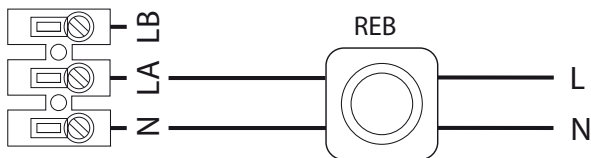




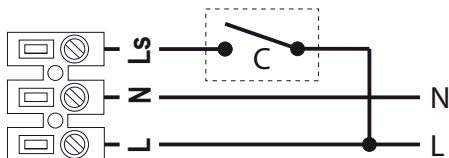
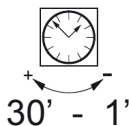
TD - 250/100, TD - 350/125
TD - 500/150 - 160, TD - 800/200
TD - 1000/200



TD - 250/100, TD - 350/125
TD - 500/150 - 160, TD - 800/200
TD - 1000/200



TD-250/100 T, TD-350/125 T,
TD-500/150-160 T, TD-800/200 T,
TD-1000/200 T



Manuel d'instructions

Ce produit a été fabriqué en respectant de rigoureuses règles techniques de sécurité, conformément aux normes de la CE.

Avant d'installer et d'utiliser ce produit, lire attentivement ces instructions qui contiennent d'importantes indications pour votre sécurité et celle des utilisateurs, pendant l'installation, l'utilisation et l'entretien de ce produit. Une fois l'installation terminée, laisser ce manuel à la disposition de l'utilisateur final.

Dès réception, vérifier le parfait état de l'appareil étant donné que tout défaut d'origine est couvert par la garantie S&P. De même, vérifier que le type du ventilateur soit conforme à celui commandé et que les caractéristiques inscrites sur la plaque signalétique soient compatibles avec celles de l'installation.

Transport et manipulation.

- L'emballage de cet appareil a été conçu pour supporter des conditions normales de transport. L'appareil ne doit pas être transporté hors de son emballage, ce qui pourrait le déformer ou le détériorer.
- Le stockage du produit doit être effectué dans son emballage d'origine, en lieu sec et protégé de la saleté, jusqu'à son installation finale. N'accepter aucun appareil livré hors de son emballage d'origine, ou présentant des signes d'avoir été manipulé.

Eviter les coups, les chutes et de placer des poids excessifs sur l'emballage.

Important pour votre sécurité et celle des utilisateurs

- L'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié.
- S'assurer que l'installation répond aux réglementations mécaniques et électrotechniques en vigueur dans chaque pays.
- Une fois mis en service, l'appareil doit répondre aux Directives suivantes :
 - Directive de Basse Tension 2006/95/CE
 - Directive de Compatibilité Électromagnétique 2004/108/CE.
- Les ventilateurs ou leurs composants ont été conçus pour déplacer l'air dans les limites indiquées sur la plaque caractéristiques.
- Ne pas utiliser cet appareil dans des atmosphères explosives ou corrosives.
- Si le ventilateur doit être installé dans un local équipé d'une chaudière ou d'un autre type d'appareil à combustion, s'assurer que les entrées d'air dans le local sont suffisamment dimensionnées pour garantir combustion correcte.

Cet appareil n'est pas conçu pour être utilisé par des enfants âgés de 8 ans et plus et par des personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien à réaliser par l'utilisateur ne doivent pas être réalisés par des enfants sans surveillance.

Sécurité lors de l'installation

S'assurer qu'il n'y ait aucun objet ou matériel dans les environs du ventilateur pouvant être aspiré ou déplacé. Si le ventilateur doit être raccordé à des conduits, vérifier qu'ils sont propres et qu'il n'y a pas d'objet ou matériel pouvant être aspiré ou soufflé par le ventilateur.

Lors de l'installation d'un appareil, s'assurer que toutes les fixations ont été effectuées, et que la structure du support est suffisamment résistante pour supporter l'appareil en fonctionnant à sa puissance maximum.

Avant de manipuler cet appareil, s'assurer qu'il est débranché du réseau électrique, même s'il est arrêté.

Vérifier que les valeurs de tension et de fréquence du réseau d'alimentation sont égales à celles indiquées sur la plaque caractéristique.

Pour le raccordement, la ligne électrique devra prévoir un interrupteur omnipolaire ayant une ouverture entre contacts d'au moins 3mm, bien dimensionné par rapport à la charge et conforme aux normes en vigueur.

Pour le branchement électrique, suivre les indications du schéma de raccordement.

Vérifier que la mise à la terre, si elle est nécessaire, a été correctement effectuée et que les protections thermiques ou de surintensité ont été réglées conformément aux valeurs données sur la plaque caractéristiques.

En cas de branchement du ventilateur à un conduit, celui-ci devra être exclusivement destiné au système de ventilation.

Mise en service

Avant de faire fonctionner l'installation, effectuer les vérifications suivantes :

- La fixation de l'appareil et l'installation électrique ont été correctement effectuées.
- Il n'y a pas de reste de matériaux de montage ni de corps étrangers pouvant être aspirés, ni dans la zone du ventilateur, ni dans les conduits (s'il y en a).
- Le système de protection de mise à la terre raccordé.
- Les dispositifs de protection électrique raccordés, correctement réglés et en état de fonctionnement.
- L'étanchéité au niveau des passages de câbles et des branchements électriques.

Au moment de la mise en marche :

- Le sens de rotation de l'hélice ou de la turbine est correct.
- Aucune vibration anormale n'est perçue.
- Au cas où un des dispositifs de protection électrique de l'installation s'actionnerait, débrancher l'appareil et vérifier l'installation avant de la remettre en marche.

Entretien.

- Avant de manipuler le ventilateur, s'assurer qu'il est débranché du réseau électrique, même s'il est arrêté, et que personne ne puisse le mettre en marche pendant l'opération.
- Une inspection régulière de l'appareil est nécessaire. Sa fréquence doit être fixée en fonction des conditions de travail, afin d'éviter l'accumulation de saleté dans les hélices, les turbines, les moteurs et les grilles, ceci pouvant entraîner des risques

et pourrait réduire sensiblement la vie de l'appareil.

Lors de toute opération de nettoyage, faire très attention de ne pas déséquilibrer l'hélice ou la turbine.

Lors de tout travail d'entretien et de réparation, les normes de sécurité en vigueur dans chaque pays doivent être respectées.

Recyclage.

- La norme de la CEE et l'engagement que nous devons prendre par rapport aux nouvelles générations nous obligent à recycler les matériaux; nous vous prions donc de ne pas oublier de déposer tous les éléments restants de l'emballage dans les containers de recyclage correspondants, et d'emporter les appareils usagés au Point de Recyclage le plus proche.

Pour toute question concernant les produits S&P, veuillez vous diriger au Réseau de Service Après-vente sur le territoire ou à votre distributeur habituel pour le reste du monde. Pour sa localisation, vous pouvez consulter la page WEB www.solerpalau.com



S&P France

Avenue de la Côte Vermeille

66300 THUIR

Tel. 04 68 530 260

Fax 04 68 531 658

www.solerpalau.fr

Ref. 9023010703-01

